

LOCATAIRES IRA 3F



VOTEZ CSF

BEZZAYER MOHAMED - VILLEFRANCHE (69)
MOSCARIELLO PHILOMÈNE - LYON 6 (69)
SIMONET RAPHAËL - GLEIZE (69)
PERUT KHADIJA - VILLEURBANNE (69)
NERI PHILIPPE - RIVE DE GIER (42)
BOUAMAMA WAYBA - LYON 8 (69)

LA CSF DÉFEND
VOTRE DROIT

À VIVRE
DANS UN LOGEMENT

DE QUALITÉ
ET ABORDABLE



DES LOYERS À PRIX SOCIAL, LA MAÎTRISE DE NOS CHARGES



DES ASCENSEURS FONCTIONNELS ET BIEN ENTRETENUS



DES TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RÉNOVATION
POUR RÉDUIRE LES CHARGES DE CHAUFFAGE



AMÉLIORER LE CONFORT
AVEC DES RÉHABILITATIONS DE QUALITÉ



LE DROIT À LA TRANQUILITÉ



La Confédération Syndicale des Familles

276, rue Duguesclin - 69 003 Lyon ☎ 04 78 14 57 10
✉ udcsf69@la-csf.org 📺 CSF Rhône 🌐 <https://lacs69.org>



La CSF est agréée nationalement comme association de défense des locataires. C'est pour cela qu'elle se présente chez chaque bailleur du département. En vous représentant au Conseil d'administration de votre bailleur, nous voulons mettre les élus face aux réalités des locataires et défendre votre droit à vivre dans un logement abordable et de qualité.

Surtout, notre action a pour but de résoudre les problèmes que vous rencontrez au quotidien, face au silence des bailleurs devant vos réclamations.

DES VICTOIRES EN JUSTICE

pour des locataires vivant dans des logements indignes ou menacés d'expulsion

« Dans notre résidence, le bailleur faisait la sourde oreille et ne voulait pas faire de travaux alors que les portes et les fenêtres étaient pourries. Tout l'air et l'humidité rentrait dans nos logements, avec des moisissures partout. La CSF nous a accompagné au tribunal et le juge a condamné le bailleur. Les travaux ont enfin commencé, et le bailleur a dû verser 1000€ à chaque locataire. Ce n'est pas un cas isolé : à chaque fois que c'est nécessaire, la CSF n'hésite pas à aller aux côtés des locataires pour défendre nos droits. »

Sonia, locataire à Lyon 8

LE CONTRÔLE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES RÉSIDENCES

« Malgré nos réclamations, les allées de notre résidence restaient sales et les paliers n'étaient pas nettoyés. Avec la CSF, nous avons fait un contrôle du nettoyage, en faisant déplacer le responsable de secteur du bailleur. Il a constaté que le ménage n'était pas fait aussi souvent que le contrat le prévoyait, et cela a permis de faire bouger le prestataire. Maintenant, la résidence est mieux entretenue. »

Christine, locataire à Villefranche

LE CONTRÔLE DES CHARGES LOCATIVES

« Chaque année avec la CSF, nous faisons un contrôle des charges en demandant à consulter l'ensemble des factures de l'année passée. Cette année, nous avons récupéré 30.000€ sur les charges de la résidence. Le bailleur avait facturé le salaire du gardien alors que nous n'en avons plus, ainsi que le nettoyage des colonnes d'eaux usées, alors que c'est illégal. Grâce à la CSF, l'argent sera rendu aux locataires sur la prochaine régularisation de charges. »

Gérard, locataire à Rive de Gier

LE SUIVI DES RÉHABILITATIONS

« La réhabilitation de notre résidence a pris plus de deux ans de retard. Ce n'est pas que le Covid. En contactant la CSF, nous avons créé un comité de locataires qui a permis d'accélérer les travaux. Deux fois par mois, nous faisons le tour du chantier avec le bailleur ; cela permet de signaler toutes les malfaçons pour ne pas laisser les problèmes s'installer. »

Nadia, locataire à Vénissieux

